



**Marie-Louise LORENZON**  
Présidente de la FNAPOG Moselle  
120 Rue Principale  
57450, Farschviller

Hayange, le 09 février

**LAURENT JACOBELLI**

**DÉPUTÉ DE  
LA MOSELLE**

**VICE-PRÉSIDENT  
DU GROUPE RN**

**MEMBRE DE LA  
COMMISSION  
DÉFENSE**

**CONSEILLER  
RÉGIONAL DU  
GRAND EST**

Madame la Présidente,

Je tiens tout d'abord à vous remercier très sincèrement pour votre courrier, ainsi que pour l'attention constante que vous portez à la situation des pupilles de la Nation et des orphelins de guerre.

Je vous remercie également pour vos mots concernant mon engagement sur ces sujets qui me tiennent particulièrement à cœur.

Malheureusement, le Gouvernement a choisi, dans le cadre du budget qu'il a imposé par le recours à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, de supprimer les aides destinées aux orphelins majeurs, alors même qu'elles avaient été adoptées par amendement lors des débats budgétaires.

Il a également décidé de supprimer la ligne budgétaire consacrée à l'indemnisation des orphelins de Malgré-Nous, dispositif que j'ai personnellement défendu à l'Assemblée nationale et qui avait pourtant été adopté par le Sénat.

Je regrette profondément cette décision qui constitue un affront à l'égard de personnes dont l'histoire, les souffrances et le sacrifice méritent, au contraire, reconnaissance et réparation par notre Nation.

Soyez assurée que je demeure pleinement mobilisé sur ce dossier et que, en tant que parlementaire d'opposition, je continuerai à soutenir toute initiative visant à rétablir ces dispositifs d'indemnisation et d'accompagnement.

Le moment venu, en cas d'alternance, nous veillerons à mettre effectivement en œuvre l'indemnisation des 3 500 orphelins de Malgré-Nous. C'est une question de justice.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération la plus respectueuse et de mon entier dévouement.

  
**Laurent Jacobelli**

Député de la 8<sup>e</sup> circonscription de la Moselle